



# REGLEMENT FUTSAL

SAISON 2014/2015



## I. INSCRIPTIONS :

Elles se feront sur volontariat pour tous les clubs auprès de leurs responsables de secteur.

Les équipes s'engagent pour les 3 journées, voire 4, si qualifiées pour la finale départementale, 5 si qualifiées pour la finale régionale

- Bulletin à retourner aux responsables de secteur **pour le 01 Octobre au + tard.**
- **Toute équipe ne se présentant pas à l'une des journées (voir règles et règlements en pièces jointes)**

## II. LOIS DU JEU :

### Loi 1 : Terrain de jeu

- Terrain de handball ou spécifique Futsal
- Largeur : 15 à 25 m ; longueur : 25 à 42 m
- Surface de réparation : 6 m
- Point de réparation : 6 m
- Zone de remplacement : partie de la ligne de touche du côté des bancs des équipes
- Buts : fixés au sol, largeur : 3 m, hauteur 2 m
- Rond central : 3mètres de rayon

### Loi 2 : Ballon spécifique FUTSAL (faible rebond)

### Loi 3 : Nombre de joueurs

- 5 joueurs dont 1 gardien
- 5 remplaçants maximum
- Remplacement : zone de 3 mètres de la ligne médiane
- Banc de touche à 5 mètres de part et d'autre à la ligne médiane.

Les remplacements pourront être effectués à tous moment de la partie et ceci sans autorisation de l'arbitre, à la seule condition que le joueur entrant devra obligatoirement attendre que son coéquipier soit entièrement sorti du terrain de jeu.

### Loi 4 : Equipement des joueurs et licences

- Maillots numérotés, chaussures type tennis ou cuir moulé à semelles claires sans crampons, culottes courtes (pantalons autorisés pour le gardien) bas et protège tibias, maillot dans le short.
- Les numéros des maillots doivent correspondre à ceux inscrits sur la feuille de match
- Licences en règle obligatoires pour tous les joueurs, à présenter le jour des rencontres. **Pas de licence, pas de participation.**

### Loi 5 : Challenge

- Pour les 3 premières journées, 8 équipes par salle, formule échiquier papier, **tirage au sort à l'arrivée des équipes**, 4 journées, match 12 mn
- **Heures de RDV : 8H30 le matin pour début à 9H00 ; 13H00 l'après-midi pour début à 13H30**
- Le club recevant, devra faire en sorte que les locaux soient ouverts au minimum 30 mn avant le début des rencontres et mettre une pharmacie à disposition
- Comptabilité des pts  
Victoire : 4pts ; Match nul : 2 pts ; Défaite : 1 pt ; Forfait 0 pts  
**Si égalité Lors des 3 premiers tours**  
1° Goal average particulier

- 2°/ Goal average général
- 3°/ Meilleure attaque
- 4°/ Jonglerie 5joueurs par équipe
- Finales. **16 équipes pour le principal** 12 équipes pour la Plaisir.  
Organisation District 56 et clubs d'accueils. Arbitrage CDA
- **Un club de peut avoir 2 équipes lors d'une FINALE mais peut avoir une équipe dans chaque FINALE**

**Loi 6 : Feuille de match**

- Une feuille de match est établie avant le début de la journée pour toutes les équipes participantes et remise au responsable de la salle pour vérification et tirage  
**RAPPEL PAS DE LICENCE PAS DE PARTICIPATION**

**Loi 7 : Arbitrage**

- Chaque équipe devra indiquer sur la feuille de match le nom et le N° de licence de la personne assurant cette fonction pour son équipe

**Loi 8 : Fautes et comportement anti sportif**

- **TOUS CONTACTS ET TACLES SONT INTERDITS**
- Toutes les contestations seront sanctionnées par un **coup franc indirect**
- En cas d'exclusion (2eme avertissements ou exclusion directe), le joueur sanctionné ne peut revenir dans le match en cours mais sera remplacer par un de ces coéquipiers

**Loi 9 : Cumul des fautes**

- Catégorie non concernée

**Loi 10 : coup de pied de réparation**

- Point de réparation à 6 mètres de la ligne de but

**Loi 11 : Remise en jeu**

- **Touche** : exclusivement au pied, ballon arrêté sur la ligne, joueurs adverses à 5 mètres exécution dans les 4 secondes (un but ne peut être marqué directement)
- **Coup de pied de coin** : au pied, adversaires à 5 mètres, exécution dans les 4 secondes
- **Coup franc direct** : dans les 4secondes, adversaires à 5 mètres
- **Coup franc indirect** : voir loi 8

**Loi 12 : Gardien de but**

- .Un gardien de but ne peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe bottée délibérément par un partenaire. Si tel cas : **coup franc direct** pour l'équipe adverse ballon placé sur la ligne des 6 mètre dans l'axe du point de transmission et du but
- Le gardien de but doit remettre en jeu le ballon, uniquement à la main, ce dernier ne devant pas passer la ligne médiane.
- Toutes ces relances doivent être exécutées dans les 4 secondes
- Contrairement au foot à 9 le gardien ne peut poser le ballon au sol, et le rejouer au pied

**Commission départementale FAER (section FUTSAL)**